

Fiche de renseignements

ÉTÉ 2025

Informations concernant l'enfant

NOM	
Prénom	
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Classe Année scolaire 2024-2025	
Ecole fréquentée Année scolaire 2024-2025	
Fait-il la sieste ? Pour les maternelles uniquement	

Responsable (1)	Responsable (2)
Nom Prénom	Nom Prénom
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone professionnel	Téléphone professionnel
E-mail	E-mail

Régime allocataire	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> Autre (<i>préciser ci-dessous</i>)
Nom de l'allocataire			
N° allocataire			



Pour obtenir les aides accordées par la Caisse d'Allocations Familiales, les familles bénéficiaires doivent obligatoirement fournir un justificatif au Service Enfance (attestation de Quotient Familial CAF de janvier 2025 d'un montant inférieur ou égal à 750 € ou courrier 2025 « Aide aux vacances enfant – VACAF », PASS COLO).

Par ailleurs, une aide financière calculée en fonction du Quotient Familial (si inférieur ou égal à 1800 €), peut être accordée par la Commune aux familles Lescariennes. Pour pouvoir en bénéficier, l'attestation de Quotient Familial doit obligatoirement être transmise en Mairie (Régie Centrale), accompagnée d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 trois mois (facture électricité, gaz, eau, téléphonie fixe).

Les justificatifs sont pris en compte dès réception, sans effet rétroactif.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (*si différentes des responsables*)

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

Droit à l'image

Je (Nous) soussigné(e-s) <i>(Nom Prénom du responsable 1)</i>	
Domicilié(e-s) <i>(Adresse complète)</i>	
Et <i>(NOM Prénom du responsable 2)</i>	
Domicilé(e) <i>(Adresse complète si différente)</i>	
<input type="checkbox"/> Autorise (autorisons)	<input type="checkbox"/> N'autorise (autorisons) pas
La ville de Lescar à fixer, reproduire et diffuser l'image de mon (notre) enfant en tout ou en partie, en nombre illimité et à titre gracieux, sur tous les supports de communication et d'information actuels et à venir pour une durée ne pouvant pas excéder un an. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable. La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.	

Santé de l'enfant

Votre enfant est-il porteur de handicap ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Bénéficiez-vous de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

PAI médical (<i>préciser</i>)	
Allergie(s) non-alimentaire(s) (<i>préciser</i>)	

Régime alimentaire

Régime	<input type="checkbox"/> Standard	<input type="checkbox"/> Végétarien ponctuel (sans porc)	<input type="checkbox"/> Végétarien annuel
Allergie(s) alimentaire(s)	<input type="checkbox"/> Œuf	<input type="checkbox"/> Arachide, fruits à coques	<input type="checkbox"/> Poisson, crustacés, mollusques
Autre(s) allergie(s) alimentaire(s) (<i>préciser</i>)			

Vaccins

Fournir les pages « Vaccinations » du carnet de santé.

Médecin traitant

Nom Prénom
Téléphone

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

Recommandations éventuelles

--

Pièces complémentaires à fournir

A l'Accueil de Loisirs (enfance@lescar.fr - 05 59 81 57 37)

Pour tous

- Copie des pages « Vaccinations » du carnet de santé
- Copie du livret de famille
- Si requise pour la pratique d'une activité : Attestation de nage (test « pass-nautique », attestation « sauv'nage » ou attestation scolaire « savoir-nager »)

Pour les Lescariens uniquement

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (documents acceptés : attestation de contrat du fournisseur d'énergie, facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphonie fixe / box internet).

Pour les enfants concernés

- Traitement + PAI / fiche asthme / ordonnance (selon le cas)

A la Régie Centrale, en Mairie (regie.centrale@lescar.fr - 05 59 81 57 20)

Pour les Lescariens dont le Quotient Familial est inférieur à 1800 €

- Dernière attestation de Quotient Familial 2025

Pour les bénéficiaires concernés

- Courrier CAF 2025 « Aide aux vacances enfant - VACAF » ou attestation d'un Quotient Familial CAF de janvier 2025 inférieur ou égal à 750 €.
- PASS COLO de la CAF
- Bon vacances MSA
- Toute attestation de prise en charge financière

Pour mettre en place le prélèvement automatique ou si votre RIB a changé

- Mandat de prélèvement SEPA dûment complété, daté et signé
- RIB

Informations légales

Rappel de l'Article 372-2 Code civil : "A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant."

L'ensemble des renseignements fournis à l'administration par le présent document seront traités dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'adresse e-mail sera ajoutée à une liste de diffusion d'information et ne sera utilisée que dans ce but. Elle ne pourra en aucun cas être transmise, cédée ou vendue à une tierce personne. Conformément aux Art. 39 et 40 de cette Loi, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant en écrivant à l'adresse enfance@lescar.fr.

Fait à

Signature du responsable (1)

Le

Signature du responsable (2)

Fiche à renvoyer dûment complétée, datée et signée au service Enfance :
A l'Accueil de Loisirs du Liana ou par e-mail (enfance@lescar.fr)